

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 octobre 2008

n° 30

page 1/2

Rapporteur **Monsieur Jacques DUMAS**

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

Mesdames, Messieurs,

1) Pour favoriser le reclassement d'un agent devenu inapte à son poste d'auxiliaire de soins et renforcer l'équipe du parking Saint-Jacques,

2) Pour tenir compte de l'évolution de la carrière de certains agents, il vous est proposé de modifier le tableau des effectifs.

En conséquence, une mise à jour du tableau des effectifs est nécessaire.

* * * * *

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°23 du 11 juillet 2008 modifiant le tableau des effectifs,

CONSIDERANT les motifs évoqués ci-dessus,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

1) la création de :

- 1 poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet

2) la création de :

- 1 poste d'attaché principal à temps complet
- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- 2 postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet
- 11 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 8 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet
- 4 postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet
- 2 postes d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 4 postes d'ATSEM de 1^{ère} classe à temps complet.

Le tableau des effectifs est arrêté comme suit : (*Voir annexe*)

UNANIMITE

CERTIFIE EXECUTOIRE

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le n°

Publié en mairie

Le

La 1^{ère} adjointe

Maryse LAVRARD